

## Les robes noires en colère



Avocats et magistrats ont manifesté sur les marches du palais de justice

**Justice.** Magistrats et avocats dénoncent les projets du gouvernement, pointant un manque de moyens et des conséquences sur les justiciables.

Le mouvement national lancé à l'appel des organisations syndicales des professionnels de la justice a été massivement suivi au Havre. La situation est tellement critique que, fait rare, magistrats, avocats et fonctionnaires dressent un front commun. Ils dénoncent le piteux état de la justice et les réformes envisagées par le gouvernement qui, aux dires des grévistes, devraient encore aggraver la situation. Au Havre, toutes les audiences programmées hier ont été renvoyées. Les manifestants se sont retrouvés sur les marches du palais pour dénoncer par les voix d'Annie Desfaudais, déléguée régionale du syndicat de la magistrature, et de Maître Guérard, bâtonnier, un malaise latent. Au cœur de leurs préoccupations, une justice mal en point et la place du justiciable. « Nous avons décidé de mener cette journée d'actions car

la justice se porte très mal. » Leurs critiques commencent par un constat comptable. « Avec 1,8 % du budget public annuel, la France se situe au 23<sup>e</sup> rang sur 28 au sein de l'Union européenne. Ça va continuer à se dégrader parce que le gouvernement ne veut pas mettre d'argent. »

Pour les grévistes, les projets de la chancellerie vont entraver l'accès à la justice. « La politique d'austérité envisagée va entraîner la suppression des tribunaux d'instance, d'une partie des tribunaux des affaires de sécurité sociale, de la moitié des cours d'appel et de certains TGI. » Le sort du Havre n'est pas encore fixé, mais il est à peu près certain que **Dieppe** passe à la trappe. « Sans l'avouer, c'est une nouvelle carte judiciaire que prépare le gouvernement au nom d'un projet de modernisation », martèle encore la magistrate.

### Justice submergée

Autre hérésie, selon les robes noires : le justiciable sera obligé de saisir le juge via Internet. « On estime que 15 % de la population ne maîtrise pas ou peu cette dématérialisation. » Un autre sujet qui inquiète la profession est l'obligation faite au justiciable de saisir un avocat pour un litige à partir de 5 000 € alors que le seuil était jusqu'à maintenant fixé à 10 000 €. « L'idée est lancée sans avoir prévu de

toucher au barème de l'aide juridictionnelle. On multiplie les entraves à l'accès à la justice tout en touchant à son indépendance, avec une atteinte au pouvoir du juge d'instruction au profit des procureurs de la République. »

La justice est submergée, donc lente. Les syndicats estiment que par rapport aux standards européens, la France compte quatre fois moins de procureurs, deux fois et demie moins de juges, et que 1 800 postes de fonctionnaires sont vacants. Même réaction pour Maître Guérard qui a rappelé que « la situation était suffisamment grave pour provoquer un mouvement commun, magistrats et barreau ».

Les avocats havrais ont voté une motion dans laquelle « ils refusent le démantèlement de leur tribunal, s'opposent à l'éloignement des juges, s'inquiètent des retombées économiques pour Le Havre de la réforme, refusent que se crée un désert judiciaire, rappellent le droit de la justice pour tous, proche et accessible ».

La députée UDI, Agir et Indépendants (UAI) **Agnès Firmin Le Bodo** et le député communiste **Jean-Paul Lecoq** ont chacun de son côté écrit au garde des Sceaux pour demander le maintien des tribunaux de proximité.

ST. R.

## LE PORT DEVRA REMBOURSER

Le Conseil d'État vient de trancher définitivement dans le conflit qui oppose depuis une quinzaine d'années le Grand Port du Havre à un transporteur, racheté durant cette période par la CMA-CGM. Au cœur de ce conflit, la collision en juillet 2003, lors d'une manœuvre, entre le *Roland Delmas*, navire roulier de 186 mètres, et un portique de manutention de conteneurs situé sur le quai de Bougainville. Les juges ont porté la responsabilité de l'accident sur le navire en raison « d'un manque de communication entre le capitaine, qui avait seul la responsabilité de la navigation, et son équipage », et a condamné le transporteur à payer au Port autonome plus de 3 millions d'euros de dommages et intérêts.

Si les magistrats du Conseil d'État

ont à leur tour été amenés à se prononcer sur cette affaire, c'est que le Grand Port Maritime du Havre a ouvert une procédure d'astreinte pour récupérer son dû, en affirmant qu'il n'a pas été payé. De son côté, la CMA-CGM soutient au contraire qu'elle a réglé une créance pour un montant de 3,2 millions en date du 21 novembre 2011. Le Conseil d'État a suivi intégralement les conclusions de son rapporteur public, et estime que non seulement la CMA-CGM a bien réglé son dû, mais que le Grand Port du Havre doit lui restituer 164 711 €. Il somme le Grand Port de verser cette somme dans un délai maximal d'un mois à compter de sa décision, soit le 14 février.

ALP

## EN BREF

### Expo collective à Educ'Art

Dans les locaux d'Educ'Art, 65 rue Maréchal-Joffre : une exposition de travaux d'artistes locaux et d'adhérents. À voir en février et en mars. Renseignements : tél. 02 35 49 39 30 et sur educ.art.asso@gmail.com

### Loto

L'Olympique Havrais Tréfileries Neiges organise un loto **samedi 3 mars** à 20 h à la salle des fêtes de Bléville. Ouverture à 18 heures. Réservations au 06 18 33 30 17 ou 02 77 67 97 42 ou 06 99 12 75 87 ou au stade Marcel-Royer, 1 rue Charles-Porta de 15 h à 19 h.

### Inscriptions pour un repas

Une soirée découverte de spécialités culinaires du Laos aura lieu **samedi 10 mars** dans les locaux de La Fabrique Pré-Fleuri à Caucriauville. On peut réserver sa table ou bien le nombre de parts à empor-

ter avant le mercredi qui précède la soirée. Tarif : 8 € par adulte et 3 € par enfant (de moins de 12 ans). Informations : Thomas Guillemain (La Fabrique) : 02 35 49 31 59 et thomas-guillemain@lehavre.fr ou bien Mme Ayrat-Boulven (Aham) au 02 35 42 32 30. Réservations : 02 35 49 31 59 et lafabrique-prefleuri@lehavre.fr

### Guitry

L'association Clin d'Œil présente trois pièces en un acte de Sacha Guitry, *Je sais que tu es dans la salle* (1943), *Villa à vendre* (1931), *Chez la reine Isabeau* (1917). **Vendredi 23 et samedi 24 février** à 20 h 30 au Poulailleur, 7 bis rue du Général-Sarraill. 5 €. Tél. 02 35 43 32 10.

### Vide-greniers

Le Zonta Club Le Havre Cap de la Hève organise un vide-greniers **dimanche 25 février**, salle des fêtes de Bléville.

Salon de

2018  
**L'Habitat**

CONSTRUIRE / RÉNOVER / AMÉNAGER

**16-19 FÉV.**  
CARRÉ DES DOCKS / LE HAVRE



CARRÉ DES DOCKS  
LE HAVRE NORMANDE



www.normand-expo.fr